



Inscriptions Vacances d'été 2024
lundi 08 juillet au vendredi 30 août 2024

Accueil de loisirs "Maison des loisirs"

Inscription obligatoire pour le vendredi 21 juin 2024

Après de la/du directrice/teur de l'accueil de loisirs ou au C'Sam

Le non-respect du calendrier fourni peut donner lieu au refus d'accès à l'accueil

Renseignements :

Nom de l'enfant :Prénom : Âge :
Responsable légal :
Personne à contacter en cas d'urgence : Téléphone :

Fonctionnement :

Accueil de la Maison des loisirs : Boulevard Voltaire,

Enfant scolarisé à partir de 6 ans en juillet et août,

IMPORTANT : À partir de 3 ans du 05 au 23 août uniquement (3 semaines)

Horaires : 7h30/12h15 - 13h30/18h15

Téléphone : 03 25 32 10 39 / C'Sam : 03 25 30 60 69

Modalités d'inscription et de fréquentation :

Merci de cocher les cases correspondantes aux présences de votre enfant ci-dessous :

Attention : Sans justificatif d'absence, les réservations de journées ou 1/2 journée seront facturées

Table with 4 columns: INSCRIPTION 08 JUILLET au 02 août, Matin, Repas, Après midi. Rows list dates from Lundi 08 to Vendredi 02.

Table with 4 columns: INSCRIPTION 05 AOÛT au 30 août, Matin, Repas, Après midi. Rows list dates from Lundi 05 to Vendredi 30*, with some cells marked 'Fermé'.

*Uniquement les enfants de 6 ans et plus.

Pour la première inscription, il vous sera demandé :

- La fiche de renseignements
 - Une copie des vaccinations
 - Une attestation de la CAF ou MSA ou déclaration d'impôts 2023 sur revenus 2022
- > Facturation à la demi-journée ou à la journée
-> Facturation du repas le cas échéant

Renseignements médicaux devant être portés à la connaissance de l'accueil de loisirs

Allergies alimentaires : oui non

Précisez :

.....

Autres : (allergie respiratoire, maladie chronique, handicap, ...) oui non

Précisez :

.....

Toute pathologie doit faire impérativement l'objet d'un RDV avec le directeur de l'accueil de loisirs pour établir un projet d'accueil individualisé ou un contrat d'accueil.

Informations pratiques

- Prévoir au quotidien des vêtements adaptés aux activités
- Prévoir un goûter et une gourde individuelle

Ce document doit être complété et signé par le responsable légal.

En remplissant la fiche d'inscription, vous vous engagez :

- **À ce que votre enfant fréquente la structure selon le planning indiqué ci-dessus**
- **À prévenir avant 9h00 la structure en cas d'absence exceptionnelle**
- **À fournir un justificatif en cas d'absence**
- **À respecter les horaires d'ouverture et de fermeture ainsi que les temps d'accueil et de départ échelonnés.**

Je soussigné M. ou Mme.

Responsable de l'enfant

Signature :

RENSEIGNEMENTS :

Direction Education Jeunesse
Centre des services de l'Agglomération de Chaumont
5 avenue Emile Cassez 52000 CHAUMONT
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél : 03 25 30 60 69
Mail : guichet.unique@agglo-chaumont.fr

